

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1
du Code de la Commande Publique.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
CONSTRUCTION D'UN ESPACE PÉDAGOGIQUE (HALLE) ET RÉHABILITATION DE L'ATELIER 5

Acte d'Engagement

Maître d'ouvrage :

École Nationale Supérieure d'Architecture et
de Paysage (ENSAP) de Bordeaux

LOT N° :

N° de marché

2	0	2	6	-			
---	---	---	---	---	--	--	--

ACTE D'ENGAGEMENT

SOMMAIRE

ARTICLE I - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR	3
ARTICLE II - OBJET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT.	3
ARTICLE III - ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE.	4
ARTICLE IV - MONTANT DE L'OFFRE	6
ARTICLE V - DELAIS D'EXECUTION	9
ARTICLE VI - PAIEMENT	9
ARTICLE VII - AVANCE	10
ARTICLE VIII - SIGNATURE DU MARCHE	11

Acte d'engagement

Article I - Identification de l'acheteur**Maître de l'ouvrage :**

ENSAP

740 cours de la libération

33 405 TALENCE CEDEX

Représentée par

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R2191-59 à 62 du Code de la Commande Publique (nantissements ou cessions de créances) : Monsieur Fabien Ansel, Directeur.

Article II - Objet de l'acte d'engagement.

Objet du marché : Le présent marché de travaux concerne la construction d'un nouvel espace pédagogique (Halle) et la réhabilitation de l'atelier 5 à l' ENSAP Bordeaux – 740 cours de Libération - 33 400 Talence.

Cet acte d'engagement correspond

1. ☐ à l'ensemble du marché;
2. ☐ au(x) lot(s) n°

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>	<i>Cocher la case du lot correspondant</i>
1	GROS-OEUVRE - TERRASSEMENTS VRD - CLOISONNEMENTS	☐
2	CHARPENTE MÉTALLIQUE - CHARPENTE BOIS	☐
3	COUVERTURE - ETANCHÉITÉ	☐
4	MENUISERIES MÉTALLIQUES	☐
5	MENUISERIES BOIS - AGENCEMENT – DOUBLAGES	☐
6	PEINTURE	☐
7	REVÊTEMENTS DE SOLS – FAÏENCES	☐
8	ELECTRICITÉ CFO-CFA	☐
9	PLOMBERIE - SANITAIRES - CVC	☐

Acte d'engagement

Article III - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article «pièces contractuelles» du cahier des clauses administratives particulières et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire :

M

☐ agissant pour son propre compte¹ ;

☐ agissant pour le compte de la société :

Intitulé complet et forme juridique de la société :

PME ☐

Adresse de l'établissement :

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Téléphone :

Adresse électronique² :

N° d'identité d'établissement (SIRET):

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés (remplacer, s'il y a lieu «registre du commerce et des sociétés par «répertoire des métiers ») :

☐ agissant en tant que mandataire du groupement conjoint / solidaire³ pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du / / et dont les coordonnées figurent ci-après⁴ :

Co traitant n° :

M

☐ agissant pour son propre compte ;

☐ agissant pour le compte de la société :

Intitulé complet et forme juridique de la société :

PME ☐

Adresse de l'établissement :

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Téléphone :

Adresse électronique :

N° d'identité d'établissement (SIRET):

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés (remplacer, s'il y a lieu «registre du commerce et des sociétés par «répertoire des métiers ») :

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Adresse valide et consultée quotidiennement

³ Rayer la mention inutile

⁴ Cocher si nécessaire

Acte d'engagement

Co traitant n°:

M

☐ agissant pour son propre compte ;

☐ agissant pour le compte de la société :

Intitulé complet et forme juridique de la société :

PME ☐

Adresse de l'établissement :

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Téléphone :

Adresse électronique :

N° d'identité d'établissement (SIRET):

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés (remplacer, s'il y a lieu «registre du commerce et des sociétés par «répertoire des métiers ») :

Co traitant n°:

M

☐ agissant pour son propre compte ;

☐ agissant pour le compte de la société :

Intitulé complet et forme juridique de la société :

PME ☐

Adresse de l'établissement :

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Téléphone :

Adresse électronique :

N° d'identité d'établissement (SIRET):

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés (remplacer, s'il y a lieu «registre du commerce et des sociétés par «répertoire des métiers ») :

Affirme sous peine de résiliation du marché à ses torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article L2141-1 du Code de la Commande Publique.

S'engage, sur la base de la présente offre, à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies dans les pièces constitutives du marché.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception de l'offre.

Acte d'engagement

Article IV - Montant de l'offre

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de **Juin 2026 (M0)**.

Les prix sont actualisables ☒

Les prix sont révisables ☐

L'ensemble des prestations sera rémunéré par application d'un prix global forfaitaire égal à :

Montant en € hors taxe :	
TVA (taux de %):	
Montant en € TTC :	

Soit montant total en toutes lettres, TVA incluse de

.....

VARIANTES OBLIGATOIRES :

LES VARIANTES OBLIGATOIRES PORTENT SUR :

LOT 4 :				
VO n°	Désignation	Montant en €HT	TVA (taux de %)	Montant en € TTC
01	REPLACEMENT DES OUVRANTS DE VENTILATION PAR DES VENTELLES VITREES : Remplacement des châssis ouvrants en façade par des ventelles vitrées motorisées sur les façades Sud et Nord.			

PSE :

LES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES PORTENT SUR :

LOT 1 :				
PSE n°	Désignation	Montant en €HT	TVA (taux de %)	Montant en € TTC
01	Mise en place d'un isolant sous dalle.			

Acte d'engagement

LOT 5:				
PSE n°	Désignation	Montant en €HT	TVA (taux de %)	Montant en € TTC
01 – D3	Fourniture et mise en œuvre de doublages isolés en plaques de parements avec renfort OSB, façade intérieure Nord de la Halle			
02 – D4	Fourniture et mise en œuvre de doublages isolés en panneaux de fibres de bois, façade intérieure Sud et Ouest de la Halle			

LOT 6 :				
TO n°	Désignation	Montant en €HT	TVA (taux de %)	Montant en € TTC
01	Pignon Sud Atelier 05 : Peinture extérieure en façade Sud de l'atelier 05			

TRANCHES OPTIONNELLES :**LES TRANCHES OPTIONNELLES PORTENT SUR :**

LOT 1 :				
TO n°	Désignation	Montant en €HT	TVA (taux de %)	Montant en € TTC
01	PARVIS ÉTENDU : Parvis en tranche ferme + ajout d'hexagones pour agrandissement du parvis, avec hexagones pour cheminement jusqu'à l'atelier 04 et résidence étudiante			

Acte d'engagement

LOT 5:				
TO n°	Désignation	Montant en €HT	TVA (taux de %)	Montant en € TTC
01 - MOB-1	Fourniture et mise en œuvre de mobiliers sur mesure de rangement et stockage, pour la Halle			

VARIANTES A L'INITIATIVE DE L'ENTREPRISE :

N°	Intitulé	Montant en moins-value en € HT	TVA (taux de %)	Montant en moins-value en € TTC
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Variantes retenues par le Maître d'ouvrage*(à compléter le cas échéant par le Maître d'ouvrage)***Acte d'engagement**

MONTANT RETENU PAR LE MAITRE D'OUVRAGE:**Marché de base + VO n° + PSE + TO + variantes retenues n° :**

.....

.....

.....

Montant en € hors taxe :	
TVA (taux de %) :	
Montant en € TTC :	

Soit montant total en toutes lettres, TVA incluse de :

.....

Article V - Délais d'exécution

La durée d'exécution du marché est de :

1^{er}) Construction de la Halle : 9 mois y compris la période de préparation à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la période de préparation.

Le délai d'exécution de la période de préparation est fixé comme suit : 2 mois.

2^{ème}) Aménagement partiel de l'atelier 5 : 4 mois y compris la période de préparation à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la période de préparation. (Travaux réalisés en période de fermeture de l'établissement été 2027 de mi-juin à mi-septembre).

Le délai d'exécution de la période de préparation est fixé comme suit : 1 mois.

Les délais d'exécution des travaux de l'ensemble des lots, partent de la date fixée par l'ordre de service, prescrivant au titulaire du lot concerné, de commencer (en premier) l'exécution des travaux lui incombant.

Le délai d'exécution propre au lot pour lequel je m'engage sera déterminé dans les conditions stipulées au C.C.A.P.

Le planning d'exécution des travaux est annexé à l'acte d'engagement.

Article VI - Paiement

Le maître d'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants⁵ :

⁵ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

Titulaire individuel ou Mandataire du groupement : Ouvert au nom de :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet :

N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

Cotraitant: Ouvert au nom de :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet :

N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

Cotraitant: Ouvert au nom de :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet :

N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

Cotraitant: Ouvert au nom de :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet :

N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

Article VII - Avance

(article R2391-1 du Code de la Commande Publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☐

Le cas échéant :

Le co-Traitant

Renonce au bénéfice de l'avance : ☐

Le co-Traitant

Renonce au bénéfice de l'avance : ☐

Le co-Traitant

Renonce au bénéfice de l'avance : ☐

NB : Si la case n'est pas cochée, l'entreprise percevra une avance dans les conditions énoncées au CCAP.

Acte d'engagement

Article VIII - Signature du marché

Signature par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

(cachet de l'entreprise et signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	<i>Fait en un seul original</i> Lieu et date de signature	Signature <i>Porter la mention manuscrite Lu et approuvé</i>

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Signature de l'acheteur

A Bordeaux Le
Le contrôleur Budgétaire Régional

A Talence, le
L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et
de Paysage de BORDEAUX

Est acceptée la présente offre pour valoir marché.

Elle est complétée par les annexes suivantes⁶ :

- ☐ Annexe n°1 relative à la décomposition du prix global et forfaitaire
- ☐ Annexe n°2 : Le planning prévisionnel
- ☐ Annexe n° relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- ☐ Annexe n° relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement
- ☐ Annexe n° relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;
- ☐ Annexe n° relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;
- ☐ Autres annexes (A préciser) :

⁶ Cocher la case correspondante

Acte d'engagement

ANNEXE N° : Relative à la déclaration de sous-traitance

A – Identification de l'acheteur

Maître de l'ouvrage :

ENSAP

740 cours de la libération

33 405 TALENCE CEDEX

Représentée par

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R2191-59 à 62 du Code de la Commande Publique (nantissements ou cessions de créances) : Monsieur Fabien Ansel, Directeur.

B – Objet du marché public

Le présent marché de travaux concerne la construction d'un nouvel espace pédagogique (Halle) à l' ENSAP Bordeaux – 740 cours de Libération - 33 400 Talence.

C - Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue une annexe à l'acte d'engagement remis par le concurrent.

D - Identification du déclarant

E - Identification du sous-traitant

M

☐ agissant pour mon propre compte⁷ ;

☐ agissant pour le compte de la société :

Intitulé complet et forme juridique de la société :

Au capital de :

Ayant son siège social à:

Téléphone :

Adresse électronique :

N° d'identité d'établissement (SIRET):

Code d'activité économique principale (APE) :

N° d'inscription au registre du Commerce et des Sociétés (remplacer, s'il y a lieu «registre du commerce et des sociétés par «répertoire des métiers ») :

- Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (article R2393-33 du code de la Commande Publique)¹ :

☐ NON

☐ OUI

⁷ Cocher la case correspondante à votre situation

Acte d'engagement

F - Nature et prix des prestations sous-traitées

- Nature des prestations sous-traitées :
- Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

Montant en € hors taxe :	
TVA (taux de %):	
Montant en € TTC :	

Soit montant total en toutes lettres, TVA incluse de

.....

b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :

Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire)

Montant en € hors taxe :	
--------------------------	--

- Modalités de variation des prix :
Cf CCAP

G - Conditions de paiement

- Compte à créditer :
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Ouvert au nom de :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet :

N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

- Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :
Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance ¹:

☐ NON

☐ OUI

H - Capacités du sous-traitant

Le sous-traitant devra justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières dans les mêmes conditions que le titulaire.

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) *Condamnation définitive :*

Acte d'engagement

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

h) Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

Acte d'engagement

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;
 - avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;
- i) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant
--

A le
Le sous-traitant

A le
Le candidat ou le titulaire

L'acheteur accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A Talence, le

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et
de Paysage de BORDEAUX

Acte d'engagement

ANNEXE N° : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

<i>Désignation de l'entreprise</i>	<i>Prestations concernées</i>	<i>Montant H.T.</i>	<i>Taux T.V.A.</i>	<i>Montant T.T.C.</i>
Dénomination sociale : SIRET :Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	<i>Totaux</i>			

Acte d'engagement